

# AAP Mise aux normes des exploitations d'â€™Ã©levage en nouvelles zones vulnÃ©rables

Dossier de<br /> la rÃ©daction de H2o  
October 2021

Pour soutenir les agriculteurs Ã©leveurs dans la mise aux normes de leurs exploitations touchÃ©es par l'extension des zones vulnÃ©rables (arrÃªtÃ© prÃ©fectoral du 31/08/2021), l'Agence de l'eau Rhin-Meuse propose d'accompagner la dÃ©finition des travaux Ã mettre en œuvre, en visant des solutions alternatives au "tout cuve" et le dÃ©veloppement de l'autonomie fourragÃ¨re et alimentaire des Ã©levages. Le dispositif d'accompagnement proposÃ© s'articule en deux phases : Phase 1 - RÃ©alisation de diagnostics technico-Ã©conomiques visant Ã évaluer le systÃme d'exploitation en place en vue d'orienter les agriculteurs vers des systÃmes plus herbagers en promouvant l'implantation d'herbe dans leurs systÃmes d'Ã©levage et en dimensionnant les besoins de mise aux normes en consÃ©quence (besoins plus rÃ©duits dans les systÃmes herbagers) ; Phase 2 - DÃ©clinaison d'une offre de mesures dÃ©cidÃ©es : le diagnostic prÃ©alablement Ã©tabli permettra d'identifier les changements Ã opÃ©rer sur l'exploitation pour une orientation vers un systÃme plus herbager, plus rÃ©silient et plus autonome. Dans ce contexte, l'agence de l'eau lance un appel Ã projets afin de soutenir financiÃ©rement la premiÃ¢re phase du dispositif auprÃ¨s de structures publiques et privÃ©es (chambres d'agriculture, coopÃ©ratives...) qui pourraient assurer ces diagnostics technico-Ã©conomiques groupÃ©s. Les diagnostics conseils permettront d'orienter les changements Ã opÃ©rer sur les exploitations et les candidats retenus rÃ©aliseront une synthÃse des diagnostics regroupÃ©s par secteur et Ã©laboreront une stratÃ©gie d'accompagnement des Ã©leveurs concernÃ©s centrÃ©e sur l'herbe et Ã une Ã©chelle de territoire faisant sens pour le maintien et le dÃ©veloppement des surfaces en herbe.

DÃ©pÃ´t des dossiers - 29 novembre 2021